

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20251007-2025_091_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT PASSÉE PAR LA VILLE DE GEX À L'OCCASION DU FESTIVAL « P'TITS YEUX GRAND ÉCRAN » AVEC LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY (8.9)

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 octobre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de conseillers présents :	25
Nombre de conseillers votants :	33

Date de convocation du Conseil :	26 septembre 2025
Date d'affichage de la convocation :	26 septembre 2025

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames ASSENARE, CETTIER, VUILLIOT, HUSSON, LUZZI, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, LEVITRE, PELLETIER, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, DUVILLARD, JUILLARD (conseillers).

Pouvoirs :

Madame GILLET donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYENNINCK,
Mme GIET donne pouvoir à M. DUVILLARD,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme VUILLIOT,
M. MOLINAS donne pouvoir à M. le maire,
M. MAZET donne pouvoir à M. IVANEZ,
M. DANGUY donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget 2025,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT que la ville de Gex organise le 27^{ème} festival « P'tits Yeux Grand Écran », festival de films et spectacles jeune public ayant lieu chaque année,

CONSIDÉRANT que la ville de Saint-Genis-Pouilly diffusera plusieurs séances de cinéma issues de la programmation de Gex au sein du ciné-théâtre Le Bordeaux,

CONSIDÉRANT que la ville de Gex et la ville de Saint-Genis-Pouilly souhaitent formaliser le partenariat établi,

CONSIDÉRANT le projet de convention de partenariat,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le modèle de convention ci-annexé à passer avec la ville de Saint-Genis-Pouilly,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à finaliser et signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20251007-2025_091_DEL-DE



La secrétaire de séance,
Dominique COURT

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 07 octobre 2025.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 10 octobre 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 10 octobre 2025.